PRESENTATION GENERALE

ANTENNE

BOUTON ROTACTEUR
DE REGLAGE DU VOLUME

TOUCHE APPEL DE DETRESSE

HAUT-PARLEUR

CONNECTEUR DU MICRO DEPORTE

BOUTON HAUT D'ACCES A UN DOSSIER

ECRAN

BOUTON D'ALTERNAT

TEMOIN LUMINEUX

TOUCHE TACTIQUE

BOUTON BAS D'ACCES A UN DOSSIER

TOUCHE MULTIFONCTION DROITE

TOUCHE MULTIFONCTION GAUCHE

TOUCHE NAVIGATEUR

TOUCHE
MISE EN MARCHE / ARRET DU TERMINAL
ENVOI / ACCEPTATION D'UN APPEL

TOUCHE
FIN DE COMMUNICATION
REJET D'APPEL INDIVIDUEL
RETOUR A L'ECRAN D'ACCUEIL

MICRO

CLAVIER ALPHANUMERIQUE

TOUCHE
MODE D'ECOUTE PRIVATIF / COLLECTIF

TOUCHE
VERROUILLAGE / DEVEROUILLAGE
DU CLAVIER ET / OU
DU BOUTON ROTACTEUR

	**Le terminal portatif ANTARES TPH 700 n'est PAS un matériel ANTIDEFLAGRANT et ne doit donc pas être utilisé en présence d'une atmosphère explosive.**

METTRE EN MARCHE LE TERMINAL

Pour mettre en marche le terminal portatif ANTARES :

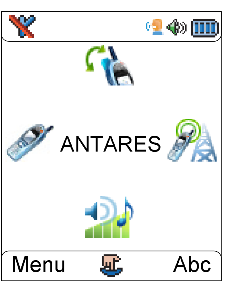
① Appuyer de manière prolongée sur la touche  jusqu'à l'allumage au vert du témoin lumineux.

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



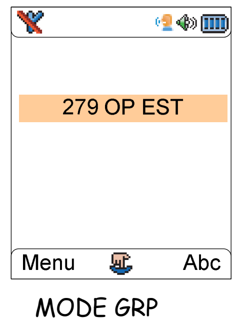
Le terminal portatif ANTARES entame automatiquement le processus d'inscription sur le réseau INPT.

Les informations suivantes peuvent être présentées sur l'écran pendant le processus d'inscription, en fonction de l'état dans lequel se trouvait le terminal portatif ANTARES avant la précédente mise à l'arrêt :



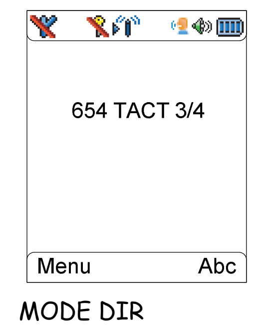
ECRAN D'ACCUEIL

ou



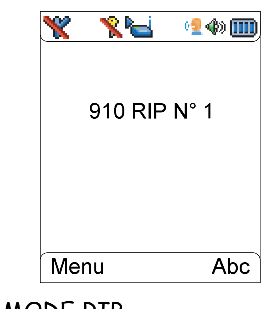
MODE GRP

ou



MODE DIR

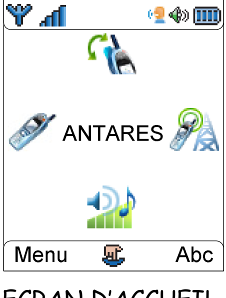
ou



MODE RIP

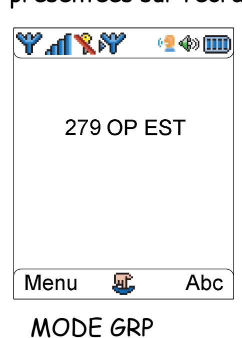
A l'issue du processus d'inscription, le terminal portatif ANTARES peut avoir accès aux services du mode relayé du réseau INPT en fonction de son groupe d'emploi opérationnel et reprend la configuration qu'il avait avant la précédente mise à l'arrêt.

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



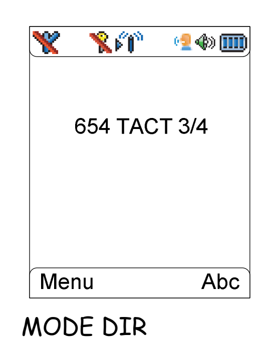
ECRAN D'ACCUEIL

ou



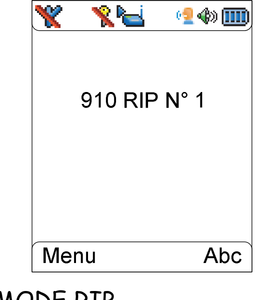
MODE GRP

ou



MODE DIR

ou



MODE RIP

et le témoin lumineux clignote au vert.

METTRE A L'ARRET LE TERMINAL

Pour mettre à l'arrêt le terminal portatif ANTARES :

① Appuyer de manière prolongée sur la touche jusqu'à l'activation d'un bip sonore et l'affichage à l'écran du message suivant : "Voulez-vous éteindre le terminal ?".

② Appuyer sur la touche multifonction gauche située sous le libellé "Oui" pour acquitter le message.



Le terminal portatif ANTARES entame automatiquement le processus de désinscription du réseau INPT.

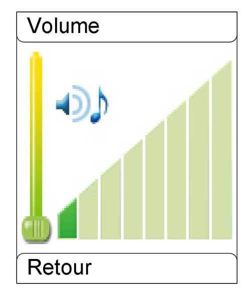
REGLER LE VOLUME DU HAUT-PARLEUR DU TERMINAL

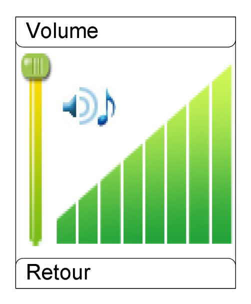
Pour régler le volume du haut-parleur du terminal portatif ANTARES :

① Tourner le bouton rotacteur vers la droite pour augmenter le volume ou vers la gauche pour baisser le volume.

NB : Si un micro déporté est connecté au terminal portatif ANTARES, le réglage du volume du haut parleur du micro déporté se fait dans les mêmes conditions. La prise en compte du micro déporté par le terminal portatif ANTARES est indiquée par l'icône .

Huit niveaux sonores peuvent être sélectionnés et un bip sonore est émis à chaque changement de niveau sonore réalisé au moyen du bouton rotacteur.





Un bip d'erreur est émis à chaque butée du niveau sonore (niveau bas et niveau haut).

SELECTIONNER UN PROFIL

Les trois profils suivants sont programmés dans le terminal portatif ANTARES afin de correspondre à des types spécifiques d'utilisation (Normal, Bruyant, Discret).

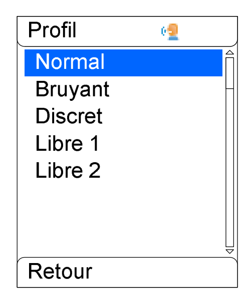
	PROFILS		
FONCTIONS	Normal	Discret	Bruyant
Bips touches	Activé	Désactivé	Activé
Volume bips	Moyen	Minimum	Maximum
Volume tonalité	Moyen	Minimum	Maximum
Silence	Désactivé	Activé	Désactivé
Rétro-éclairage	Activé	Désactivé	Activé
Voyants	Activé	Désactivé	Activé
Mode d'écoute	Collectif	Privatif	Collectif

Le profil "Normal", profil par défaut, doit être privilégié. Les profils "Libre 1" et "Libre 2" sont identiques au profil "Normal".

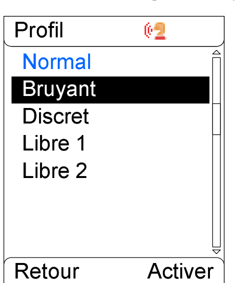
Pour sélectionner un profil sur le terminal portatif ANTARES :

① Appuyer sur la position basse de la touche navigateur.

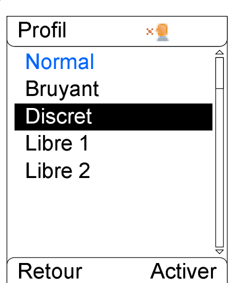
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



② Appuyer sur la position basse de la touche navigateur pour se positionner sur le libellé du profil souhaité.

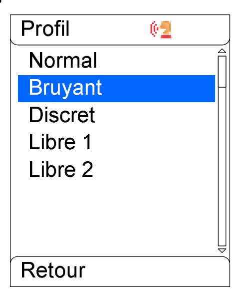


ou

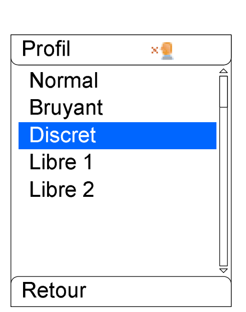


③ Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Activer".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



ou



④ Appuyer sur la touche multifonction gauche située sous le libellé "Retour" pour que le terminal portatif ANTARES se repositionne sur l'écran d'accueil ou sur la communication sélectionnée préalablement à la sélection d'un profil.

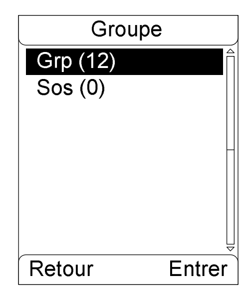
SELECTIONNER UNE COMMUNICATION DE GROUPE (GRP)

CAS N° 1 : LE NUMERO DE LA COMMUNICATION DE GROUPE N'EST PAS CONNU

Pour sélectionner une communication de groupe (Grp) sur le terminal portatif ANTARES, si son numéro n'est pas connu :

① Appuyer sur la position droite de la touche navigateur afin de sélectionner le mode GROUPE (Grp) .

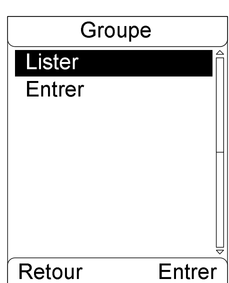
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Le nombre de communications de groupe (Grp) accessibles par le terminal portatif ANTARES en fonction de son groupe d'emploi opérationnel est affiché. De plus, la présence d'une conférence de crise (Sos), éventuellement ouverte suite à un appel de détresse en mode relayé sur la couverture radio sur laquelle le terminal portatif ANTARES est inscrit, est également affichée.

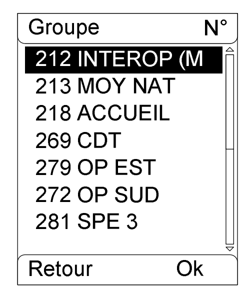
② Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Entrer" ou sur la position droite de la touche navigateur.

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



③ Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Entrer" ou sur la position droite de la touche navigateur.

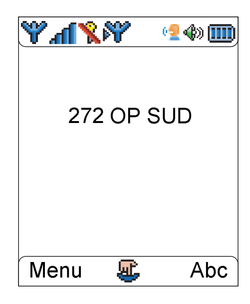
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



La liste des communications de groupe (Grp) accessibles par le terminal portatif ANTARES en fonction de son groupe d'emploi opérationnel est affichée.

④ Appuyer sur la touche  si la première communication de groupe (Grp) de la liste est celle souhaitée ou appuyer sur la position basse de la touche navigateur pour se positionner sur la communication de groupe (Grp) souhaitée puis appuyer sur la touche .

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Le terminal portatif ANTARES veille la communication de groupe (Grp) sélectionnée.

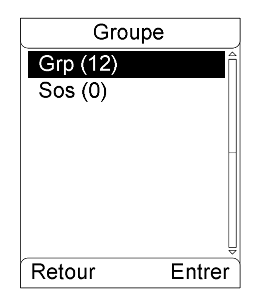
L'icône mode relayé est affichée ainsi que l'icône indiquant que la communication de groupe (Grp) n'est pas chiffrée.

<u>**CAS N° 2**</u> : LE NUMERO DE LA COMMUNICATION DE GROUPE EST CONNU

Pour sélectionner une communication de Groupe (Grp) sur le terminal portatif ANTARES, si son numéro est connu :

① Appuyer sur la position droite de la touche navigateur afin de sélectionner le mode GROUPE (Grp) .

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Le nombre de communications de groupe (Grp) accessibles par le terminal portatif ANTARES en fonction de son groupe d'emploi opérationnel est affiché. De plus, la présence d'une conférence de crise (Sos), éventuellement ouverte suite à un appel de détresse en mode relayé sur la couverture radio sur laquelle le terminal portatif ANTARES est inscrit, est également affichée.

② Saisir le numéro à 3 chiffres de la communication de groupe (Grp) souhaitée au moyen du clavier alphanumérique.

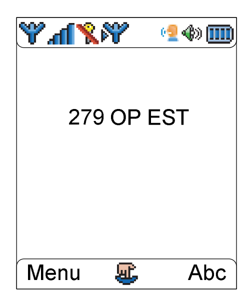
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



<u>NB</u> : En cas d'erreur de saisie, il est possible d'effacer un ou plusieurs chiffres saisis en appuyant sur la touche tactique située sous l'icône . Un appui court sur la touche tactique permet d'effacer le dernier chiffre alors qu'un appui long permet d'effacer toute la saisie.

③ Appuyer sur la touche .

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :

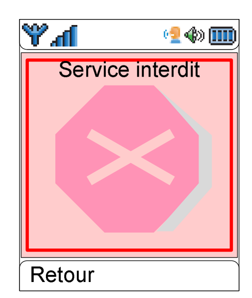


Le terminal portatif ANTARES veille la communication de groupe (Grp) sélectionnée.

L'icône mode relayé est affichée ainsi que l'icône indiquant que la communication de groupe (Grp) n'est pas chiffrée.

Si le numéro à 3 chiffres de la communication de groupe (Grp) saisi n'est pas accessible par le terminal portatif ANTARES sur la couverture radio sur laquelle il est inscrit, le réseau INPT va indiquer au terminal portatif ANTARES que le service est interdit.

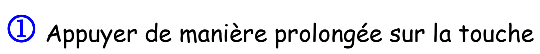
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



En appuyant sur la touche multifonction gauche située sous le libellé "Retour", le terminal portatif ANTARES invite à modifier le numéro à trois chiffres de la communication de groupe (Grp).

METTRE FIN A UNE COMMUNICATION DE GROUPE (GRP)

Pour mettre fin à une communication de groupe (Grp) sur le terminal portatif ANTARES :


① Appuyer de manière prolongée sur la touche .

Les informations suivantes sont affichées sur l'écran :



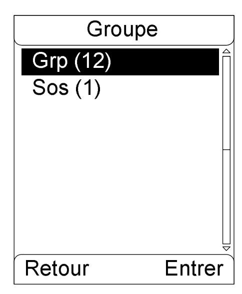
puis l'écran d'accueil du terminal portatif ANTARES est affiché.

SELECTIONNER UNE COMMUNICATION DE CRISE (SOS)

Pour sélectionner une communication de crise (Sos) ouverte automatiquement sous la couverture radio sous laquelle le terminal portatif ANTARES est inscrit, suite à un appel de détresse émis par un autre terminal :

① Appuyer sur la position droite de la touche navigateur afin de sélectionner le mode GROUPE (Grp) .

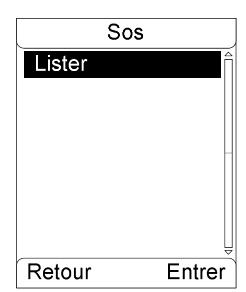
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Le nombre de communications de groupe (Grp) accessibles par le terminal portatif ANTARES en fonction de son groupe d'emploi opérationnel est affiché. De plus, la présence d'une conférence de crise (Sos), éventuellement ouverte suite à un appel de détresse en mode relayé sur la couverture radio sur laquelle le terminal portatif ANTARES est inscrit, est également affichée.

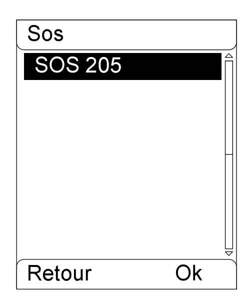
② Appuyer sur la position basse de la touche navigateur pour se positionner sur le libellé "Sos" puis appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Entrer" ou sur la position droite de la touche navigateur.

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



③ Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Entrer" ou sur la position droite de la touche navigateur.

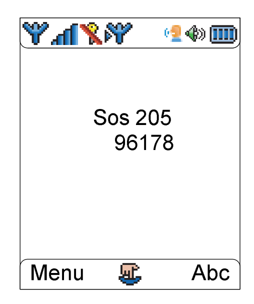
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



La communication de crise (Sos) accessible par le terminal portatif ANTARES est affichée ainsi que l'identifiant RFGI du terminal ANTARES à l'origine de l'appel de détresse en mode relayé.

④ Appuyer sur la touche  pour sélectionner la conférence de crise (Sos).

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Le terminal portatif ANTARES veille la communication de crise (Sos) sélectionnée.

L'icône mode relayé est affichée ainsi que l'icône indiquant que la communication de crise (Sos) n'est pas chiffrée.

METTRE FIN A UNE COMMUNICATION DE CRISE (SOS)

Pour mettre fin à une communication de crise (Sos) sur le terminal portatif ANTARES :

① Appuyer de manière prolongée sur la touche .

Les informations suivantes sont affichées sur l'écran :



puis l'écran d'accueil du terminal portatif ANTARES est affiché.

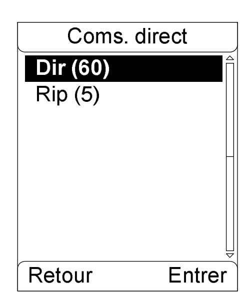
SELECTIONNER UNE COMMUNICATION DIRECTE (DIR)

CAS N° 1 : LE NUMERO DE LA COMMUNICATION DIRECTE N'EST PAS CONNU

Pour sélectionner une communication directe (Dir) sur le terminal portatif ANTARES, si son numéro n'est pas connu :

① Appuyer sur la position gauche de la touche navigateur afin de sélectionner le mode DIRECT (Dir)  .

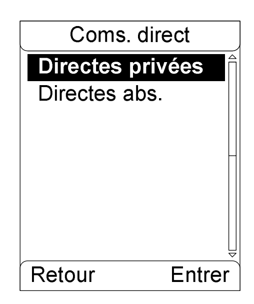
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Le nombre de communications directes (Dir) programmées dans le terminal portatif ANTARES est affiché ainsi que le nombre de communications relais indépendant portable (Rip).

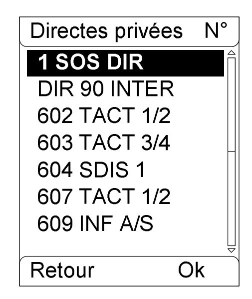
② Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Entrer" ou sur la position droite de la touche navigateur.

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



③ Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Entrer" ou sur la position droite de la touche navigateur.

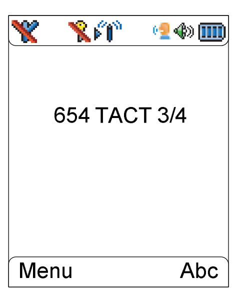
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



La liste des communications directes (Dir) programmées dans le terminal portatif ANTARES est affichée.

④ Appuyer sur la touche si la première communication directe (Dir) de la liste est celle souhaitée ou appuyer sur la position basse de la touche navigateur pour se positionner sur la communication directe (Dir) souhaitée puis appuyer sur la touche .

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



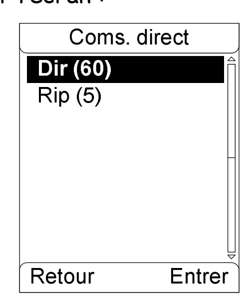
L'icône mode direct est affichée ainsi que l'icône indiquant que la communication directe (Dir) n'est pas chiffrée.

CAS N° 2 : LE NUMERO DE LA COMMUNICATION DIRECTE EST CONNU

Pour sélectionner une communication directe (Dir) sur le terminal portatif ANTARES, si son numéro est connu :

① Appuyer sur la position gauche de la touche navigateur afin de sélectionner le mode DIRECT (Dir)  .

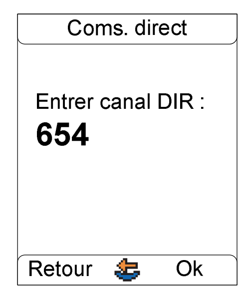
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Le nombre de communications directes (Dir) programmées dans le terminal portatif ANTARES est affiché ainsi que le nombre de communications relais indépendant portable (Rip).

② Saisir le numéro de la communication directe (Dir) souhaitée au moyen du clavier alphanumérique.

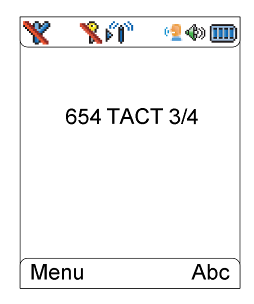
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



NB : En cas d'erreur de saisie, il est possible d'effacer un ou plusieurs chiffres saisis en appuyant sur la touche tactique située sous l'icône . Un appui court sur la touche tactique permet d'effacer le dernier chiffre alors qu'un appui long permet d'effacer toute la saisie.

③ Appuyer sur la touche .

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



L'icône mode direct est affichée ainsi que l'icône indiquant que la communication directe (Dir) n'est pas chiffrée.

Si le numéro à 3 chiffres de la communication directe (Dir) saisi n'est pas programmé dans le terminal portatif ANTARES, celui-ci émet un bip sonore et invite à modifier le numéro de la communication directe (Dir).

METTRE FIN A UNE COMMUNICATION DIRECTE (DIR)

Pour mettre fin à une communication directe (Dir) sur le terminal portatif ANTARES :

① Appuyer de manière prolongée sur la touche .

Les informations suivantes sont affichées sur l'écran :



puis l'écran d'accueil du terminal portatif ANTARES est affiché ou le terminal portatif ANTARES se repositionne automatiquement sur la communication de groupe (Grp) sélectionnée préalablement à la sélection de la communication directe (Dir).

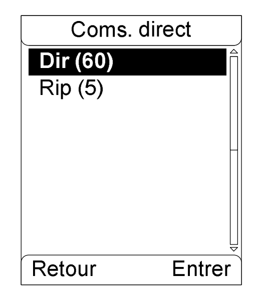
SELECTIONNER UNE COMMUNICATION RELAIS INDEPENDANT PORTABLE (RIP)

CAS N° 1 : LE NUMERO DE LA COMMUNICATION RELAIS INDEPENDANT PORTABLE N'EST PAS CONNU

Pour sélectionner une communication relais indépendant portable (Rip) sur le terminal portatif ANTARES, si son numéro n'est pas connu :

① Appuyer sur la position gauche de la touche navigateur afin de sélectionner le mode DIRECT (Dir)  .

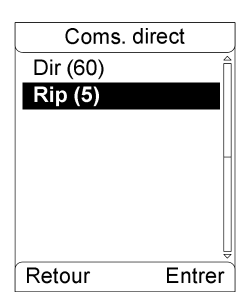
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Le nombre de communications directes (Dir) programmées dans le terminal portatif ANTARES est affiché ainsi que le nombre de communications relais indépendant portable (Rip).

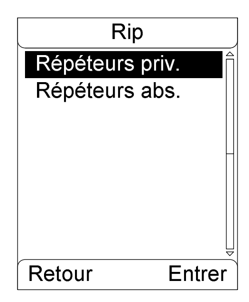
② Appuyer sur la position basse de la touche navigateur pour se positionner sur le mode RELAIS INDEPENDANT PORTABLE (Rip).

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



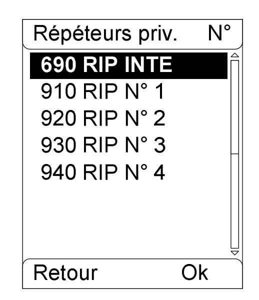
③ Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Entrer" ou sur la position droite de la touche navigateur.

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



④ Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Entrer" ou sur la position droite de la touche navigateur.

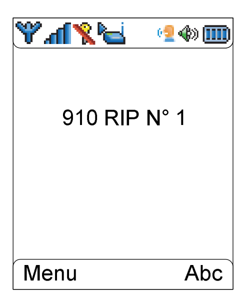
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



La liste des communications relais indépendant portable (Rip) programmées dans le terminal portatif ANTARES est affichée.

⑤ Appuyer sur la touche si la première communication relais indépendant portable (Rip) de la liste est celle souhaitée ou appuyer sur la position basse de la touche navigateur pour se positionner sur la communication relais indépendant portable (Rip) souhaitée puis appuyer sur la touche .

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Le terminal portatif ANTARES veille la communication relais indépendant portable (Rip) sélectionnée.

L'icône mode relais indépendant portable est affichée ainsi que l'icône indiquant que la communication en mode relais indépendant portable (Rip) n'est pas chiffrée.

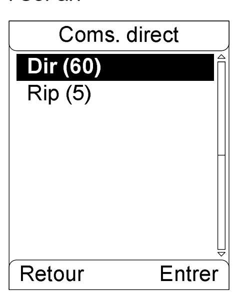
De plus, l'icône clignote pour indiquer qu'il se trouve sous la couverture du relais indépendant portable.

CAS N° 2 : LE NUMERO DE LA COMMUNICATION RELAIS INDEPENDANT PORTABLE EST CONNU

Pour sélectionner une communication relais indépendant portable (Rip) sur le terminal portatif ANTARES, si son numéro est connu :

① Appuyer sur la position gauche de la touche navigateur afin de sélectionner le mode DIRECT (Dir) .

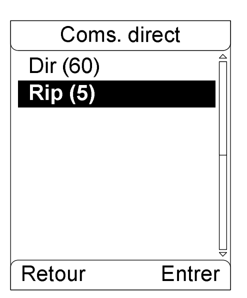
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Le nombre de communications directes (Dir) programmées dans le terminal portatif ANTARES est affiché ainsi que le nombre de communications relais indépendant portable (Rip).

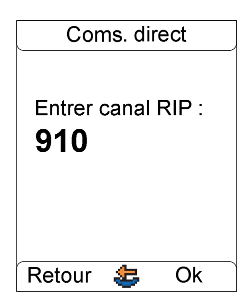
② Appuyer sur la position basse de la touche navigateur pour se positionner sur le mode RELAIS INDEPENDANT PORTABLE (Rip).

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



③ Saisir le numéro de la communication relais indépendant portable (Rip) souhaitée au moyen du clavier alphanumérique.

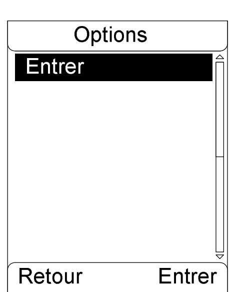
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



NB : En cas d'erreur de saisie, il est possible d'effacer un ou plusieurs chiffres saisis en appuyant sur la touche tactique située sous l'icône . Un appui court sur la touche tactique permet d'effacer le dernier chiffre alors qu'un appui long permet d'effacer toute la saisie.

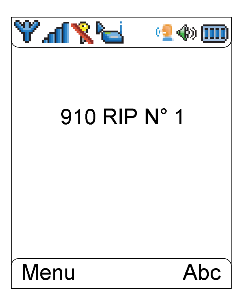
④ Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Ok".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



⑤ Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Entrer".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Le terminal portatif ANTARES veille la communication relais indépendant portable (Rip) sélectionnée.

L'icône mode relais indépendant portable est affichée ainsi que l'icône indiquant que la communication relais indépendant portable (Rip) n'est pas chiffrée.

De plus, l'icône clignote pour indiquer qu'il se trouve sous la couverture du relais indépendant portable.

Si le numéro à 3 chiffres de la communication relais indépendant portable (Rip) saisi n'est pas programmé dans le terminal portatif ANTARES, celui-ci émet un bip sonore et invite à modifier le numéro de la communication relais indépendant portable (Rip).

METTRE FIN A UNE COMMUNICATION RELAIS INDEPENDANT PORTABLE (RIP)

Pour mettre fin à une communication relais indépendant portable (Rip) sur le terminal portatif ANTARES :

① Appuyer de manière prolongée sur la touche .

Les informations suivantes sont affichées sur l'écran :



puis l'écran d'accueil du terminal portatif ANTARES est affiché ou le terminal portatif ANTARES se repositionne automatiquement sur la communication de groupe (Grp) sélectionnée préalablement à la sélection de la communication relais indépendant portable (Rip).

SELECTIONNER UN DOSSIER

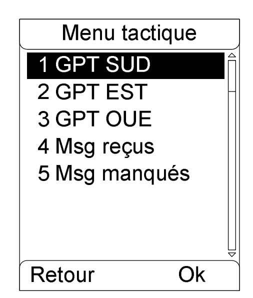
Les trois dossiers suivants sont programmés dans le terminal portatif ANTARES afin de permettre à l'utilisateur d'accéder facilement aux communications (de groupes et directes) pré affectées à chaque groupement territorial.

Dossier GPT SUD	Dossier GPT OUE	Dossier GPT EST
272 OP SUD	277 OP OUEST	279 OP EST
614 TACT 3/4	633 TACT 3/4	654 TACT 3/4
604 SDIS 1	604 SDIS 1	604 SDIS 1
623 SDIS 2	623 SDIS 2	623 SDIS 2
644 SDIS 3	644 SDIS 3	644 SDIS 3
663 SDIS 4	663 SDIS 4	663 SDIS 4

Pour sélectionner un dossier sur le terminal portatif ANTARES :

① Appuyer sur la touche tactique située sous l'icône .

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



La touche tactique n'est pas accessible si le terminal portatif ANTARES veille une communication directe (Dir).

② Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Ok" si le premier dossier de la liste est celui souhaité ou appuyer sur la position basse de la touche navigateur pour se positionner sur le libellé du dossier souhaité puis appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Ok".

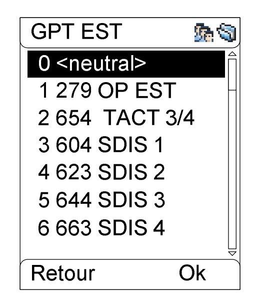
Le dossier est sélectionné et les communications (de groupe et directes) associées peuvent être accessibles à partir des boutons haut et bas d'accès à un dossier.

SELECTIONNER UNE COMMUNICATION DANS UN DOSSIER

Pour sélectionner une communication dans un dossier sur le terminal portatif ANTARES :

① Appuyer une première fois sur le bouton bas ou le bouton haut d'accès à un dossier.

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



② Appuyer rapidement une ou plusieurs fois sur le bouton bas ou le bouton haut d'accès à un dossier pour sélectionner la communication souhaitée dans la liste.

Le terminal portatif ANTARES se positionne automatiquement sur la communication sélectionnée.

EMETTRE UN MESSAGE

Pour émettre un message sur une communication de groupe, directe ou relais indépendant portable sur le terminal portatif ANTARES :

① Appuyer sur le bouton d'alternat du terminal portatif ANTARES ou celui du micro déporté, s'il est connecté, jusqu'à ce que le témoin lumineux du terminal portatif ANTARES ou celui du micro déporté s'allume au rouge fixe.

② Parler à une distance de 5 à 10 cm face au micro du terminal portatif ANTARES ou celui du micro déporté, s'il est connecté.

③ Relâcher le bouton d'alternat du micro du terminal portatif ANTARES ou celui du micro déporté.
Le témoin lumineux du terminal portatif ANTARES clignote au vert.

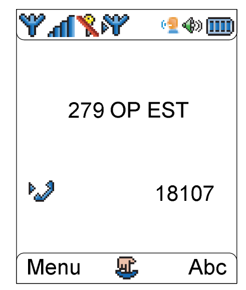
Un dispositif "anti-bavard" limite à 30 secondes le temps de parole en continu. A l'issue de cette temporisation, le terminal portatif ANTARES émet un bip d'information et coupe automatiquement l'émission même si le bouton d'alternat est actionné. L'utilisateur peut reprendre la parole en appuyant à nouveau sur le bouton d'alternat du terminal portatif ANTARES ou celui du micro déporté.

RECEVOIR UN SIGNAL

La réception d'un signal sur une communication de groupe, directe ou relais indépendant portable sur le terminal portatif ANTARES se caractérise par :

- la diffusion du signal dans le haut-parleur du terminal portatif ANTARES ou celui du micro déporté, s'il est connecté,
- l'affichage sur l'écran du terminal portatif ANTARES de l'icône et de tout ou partie de l'identifiant RFGI du terminal fixe, mobile et portatif émetteur, en fonction de son département d'origine, de son organisation et de son groupe d'emploi opérationnel.

  Seuls les éléments différents de l'identifiant RFGI du terminal portatif ANTARES sont affichés.



CAS d'un signal provenant d'un centre opérationnel du SDIS 78 (18xxx)

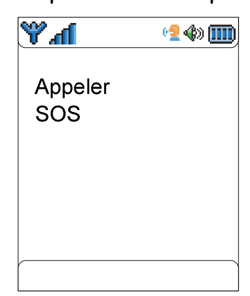
EMETTRE UN APPEL DE DETRESSE

Pour émettre un appel de détresse sur le terminal portatif ANTARES :

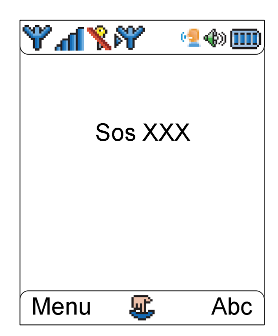
① Appuyer de manière prolongée sur la touche d'appel de détresse  jusqu'à l'activation d'une tonalité d'acheminement de l'appel.

CAS N° 1 : APPEL DE DETRESSE EN MODE RELAYE

Si le terminal portatif ANTARES est sous la couverture radio du réseau INPT et qu'il ne veille pas une communication directe (Dir), l'appel de détresse est acheminé vers le CODIS 78 et les informations suivantes sont présentées sur l'écran jusqu'à ce que le CODIS 78 prenne en compte l'appel :



Dès que le CODIS 78 prend en compte l'appel, la tonalité d'acheminement est désactivée et le terminal portatif ANTARES se positionne automatiquement sur une communication de groupe temporaire de type "conférence de crise" dont le numéro à 3 chiffres (XXX) dépend de la couverture radio sur laquelle l'appel de détresse a été émis.



Les numéros des communications de groupe temporaires de type "conférence de crise" avec les couvertures radio associées sont présentés dans le tableau ci-dessous :

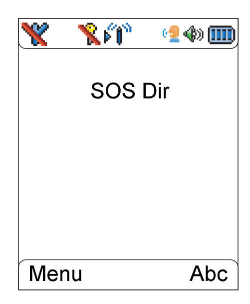
N° SOS	COUVERTURE	RELAIS RADIO CONCERNES SI ZONE ISO-FREQUENCE
201	Zone iso-fréquence de SAINT GERMAIN EN LAYE	TRIEL SUR SEINE - ACHERES - SARTROUVILLE LE VESINET - BEZONS (95) - CORMEILLES EN PARISIS (95)
202	Zone iso-fréquence du VERSAILLES	PLAISIR - VELIZY-VILLACOUBLAY SACLAY (91) - MEUDON (92)
203	CHANTELOUP LES VIGNES	
204	Zone iso-fréquence des MUREAUX	LES MUREAUX - GARGENVILLE - MAGNANVILLE
205	Zone iso-fréquence de RAMBOUILLET	RAMBOUILLET - LE PERRAY EN YVELINES COIGNIERES - TRAPPES - GUYANCOURT
206	RICHEBOURG	
207	SEPTEUIL	
208	LES ALLUETS DE ROI	
209	POIGNY LA FORET	
210	LE CHESNAY	
211	PONTHEVRARD	

CAS N° 2 : APPEL DE DETRESSE EN MODE NON RELAYE OU HORS ZONE

Si le terminal portatif ANTARES n'est pas sous la couverture radio du réseau INPT ou qu'il veille une communication directe (Dir), l'appel de détresse est acheminé vers tous les terminaux de toutes organisations confondues (sapeurs-pompiers, SAMU 78, Police nationale, Gendarmerie nationale), à portée radioélectrique. Les informations suivantes sont présentées sur l'écran jusqu'à ce qu'un autre terminal de toutes organisations confondues prenne en compte l'appel :



Dès que l'appel de détresse est pris en compte par un autre terminal, la tonalité d'acheminement est désactivée et le terminal portatif ANTARES se positionne automatiquement sur la communication directe "SOS Dir" correspondant à la communication directe DIR 1. Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



② Dans les deux cas, les échanges sur la communication de groupe temporaire de type "conférence de crise" ou sur la communication directe "SOS Dir" ont lieu à l'alternat.

Après avoir traité un appel de détresse en mode relayé sur une communication de groupe de type "conférence de crise", le CODIS 78 est chargé de fermer la communication. Dès lors, le terminal portatif ANTARES quitte automatiquement la communication de groupe de type "conférence de crise" et les informations suivantes sont affichées sur l'écran.

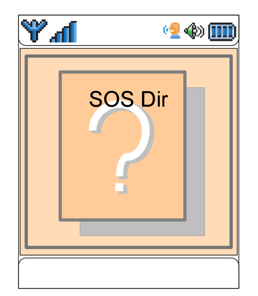


A l'inverse, pour un appel de détresse en mode non relayé ou hors zone, il est nécessaire de mettre fin à la communication directe "SOS Dir" directement sur le terminal portatif ANTARES en appuyant de manière prolongée sur la touche ou en sélectionnant une autre communication.

RECEVOIR UN APPEL DE DETRESSE EN MODE NON RELAYE OU HORS ZONE

Si le terminal portatif ANTARES se trouve à portée radioélectrique d'un autre terminal de toutes organisations confondues (sapeurs-pompiers, SAMU 78, Police nationale, Gendarmerie nationale), ayant émis un appel de détresse en mode non relayé ou hors zone, le terminal portatif ANTARES reçoit l'appel de détresse qui se caractérise par :

- o la diffusion du signal de détresse dans le haut-parleur du terminal portatif ANTARES ou celui du micro déporté s'il est connecté,
- o l'affichage sur l'écran du terminal portatif ANTARES des informations suivantes,



jusqu'à ce que l'appel de détresse soit pris en compte par le terminal portatif ANTARES ou par un autre terminal de toutes organisations confondues.

PRENDRE EN COMPTE D'UN APPEL DE DETRESSE EN MODE NON RELAYE OU HORS ZONE

Pour prendre en compte un appel de détresse en mode non relayé ou hors zone sur le terminal portatif ANTARES :

① Appuyer brièvement sur le bouton d'alternat ou sur la touche .

La sonnerie de détresse est désactivée puis le terminal portatif ANTARES se positionne automatiquement sur la communication directe "SOS Dir" correspondant à la communication directe DIR 1 pour être mis en relation avec le terminal de toutes organisations confondues émetteur de l'appel de détresse.



② L'échange sur la communication directe "SOS Dir" a lieu à l'alternat.

Si l'appel de détresse a été préalablement pris en compte par un autre terminal de toutes organisations confondues, la sonnerie de détresse est désactivée et le terminal portatif ANTARES se repositionne automatiquement sur la configuration qu'il avait avant la présentation de l'appel de détresse.

Après avoir traité l'appel de détresse en mode non relayé ou hors zone, il est nécessaire de mettre fin à la communication directe "SOS Dir" directement sur le terminal portatif ANTARES ou appuyant de manière prolongée sur la touche  ou en sélectionnant une autre communication.

EMETTRE UN APPEL PRIVE SORTANT

Un appel privé ne peut être émis qu'à destination d'une liste préprogrammée de destinataires, sous réserve que le terminal portatif ANTARES ne soit pas préalablement positionné sur une communication directe (Dir).

Pour émettre un appel privé sortant sur le terminal portatif ANTARES :

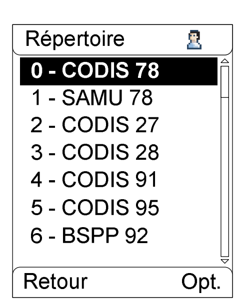
① Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Abc".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



② Appuyer sur la position basse de la touche navigateur pour se positionner sur le libellé "Privé" puis appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Entrer".

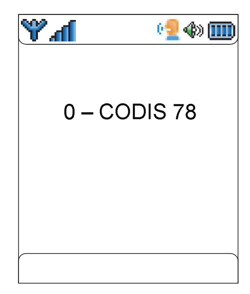
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :





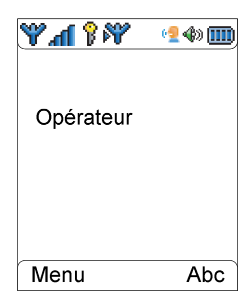
③ Appuyer sur la touche si le premier destinataire de la liste est celui souhaité ou appuyer sur la position basse de la touche navigateur pour se positionner sur le destinataire souhaité puis appuyer sur la touche .

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Le terminal portatif ANTARES émet une tonalité d'acheminement d'appel pendant la recherche du destinataire souhaité puis une tonalité de retour d'appel pendant la phase de sonnerie du destinataire de l'appel.

Dès que le destinataire prend en compte l'appel, la tonalité de retour d'appel est désactivée et les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



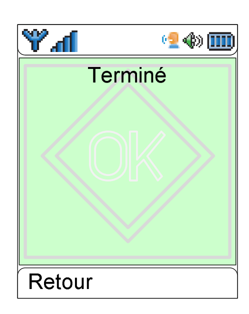
④ Les échanges entre le terminal portatif ANTARES et le destinataire ont lieu à l'alternat.

METTRE FIN A UN APPEL PRIVE SORTANT

Pour mettre fin à un appel privé sortant sur le terminal portatif ANTARES :

① Appuyer de manière prolongée sur la touche .

Les informations suivantes sont affichées sur l'écran :



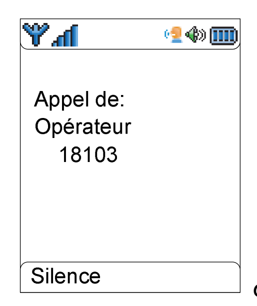
puis l'écran d'accueil du terminal portatif ANTARES est affiché ou le terminal portatif ANTARES se repositionne automatiquement sur la communication de groupe (Grp) sélectionnée préalablement à l'émission de l'appel privé sortant.

Il en est de même si le destinataire met fin lui-même à l'appel privé sortant ou si l'appel privé sortant est automatiquement interrompu par manque de ressources au niveau du ou des relais radio sur lesquels le terminaux portatif ANTARES et le destinataire sont inscrits au moment de l'appel privé sortant.

RECEVOIR UN APPEL PRIVE ENTRANT

La réception d'un appel privé entrant sur le terminal portatif ANTARES se caractérise par :

- la diffusion d'une sonnerie d'appel dans le haut-parleur du terminal portatif ANTARES ou celui du micro déporté s'il est connecté,
- l'affichage sur l'écran du terminal portatif ANTARES des informations suivantes,



ou



jusqu'à ce que l'appel privé entrant soit pris en compte par le terminal portatif ANTARES.

Le libellé "Opérateur" signifie que l'appel privé entrant provient d'un centre opérationnel du SDIS 78 ou d'un autre SDIS.

Tout ou partie de l'identifiant RFGI du terminal fixe, mobile et portatif émetteur est affiché, en fonction de son département d'origine, de son organisation et de son groupe d'emploi opérationnel.

Seuls les éléments différents de l'identifiant RFGI du terminal portatif ANTARES émetteur sont affichés.

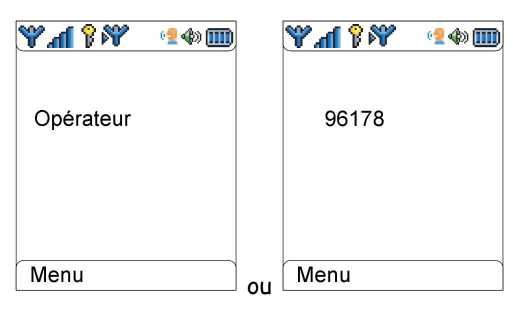
PRENDRE EN COMPTE UN APPEL DE PRIVE ENTRANT

Pour prendre en compte un appel privé entrant sur le terminal portatif ANTARES :

① Appuyer brièvement sur le bouton d'alternat ou sur la touche .

La sonnerie d'appel est désactivée puis le terminal portatif ANTARES est mis en communication avec l'émetteur de l'appel privé entrant.

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



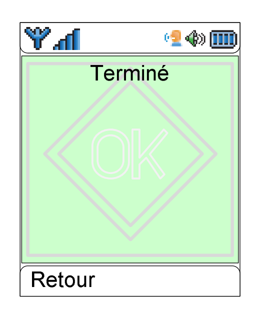
② L'échange a lieu à l'alternat.

METTRE FIN A UN APPEL PRIVE ENTRANT

Pour mettre fin à un appel privé entrant sur le terminal portatif ANTARES :

① Appuyer de manière prolongée sur la touche .

Les informations suivantes sont affichées sur l'écran :



puis l'écran d'accueil du terminal portatif ANTARES est affiché ou le terminal portatif ANTARES se repositionne automatiquement sur la communication de groupe (Grp) sélectionnée préalablement à l'émission de l'appel privé entrant.

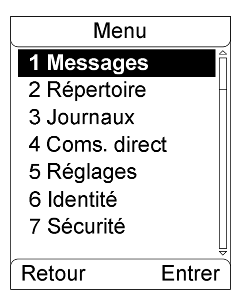
Il en est de même si l'initiateur de l'appel met fin lui-même à l'appel privé entrant ou si l'appel privé entrant est automatiquement interrompu par manque de ressources au niveau du ou des relais radio sur lesquels le terminal portatif ANTARES et celui du destinataire sont inscrits au moment d'appel privé entrant.

CONSULTER LA COUVERTURE SOUS LAQUELLE LE TERMINAL EST INSCRIT

Pour consulter la couverture sous laquelle le terminal portatif ANTARES est inscrit :

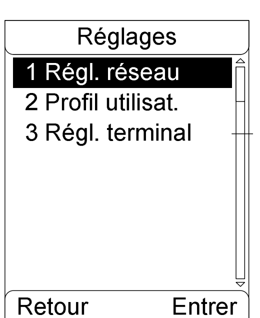
① Appuyer sur la touche multifonction gauche située sous le libellé "Menu".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



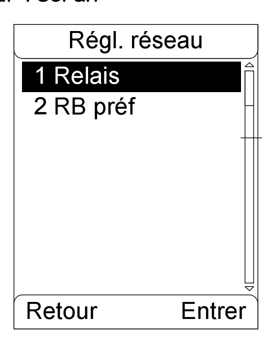
② Appuyer sur la touche correspondant à l'item "Réglages".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



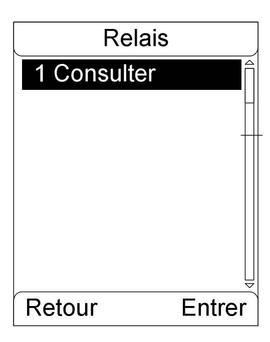
③ Appuyer sur la touche correspondant à l'item "Régl. réseau".

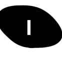
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



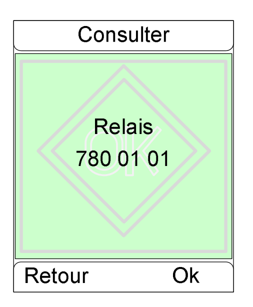
④ Appuyer sur la touche correspondant à l'item "Relais".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



⑤ Appuyer sur la touche  correspondant à l'item "Consulter".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Le numéro de couverture radio sous laquelle le terminal mobile ANTARES est inscrit est affiché.

Les numéros des couvertures radio sont présentés dans le tableau ci-dessous :

N° DE COUVERTURE	**NOM DE COUVERTURE**	**RELAIS RADIO CONCERNES SI ZONE ISO-FREQUENCE**
780 00 00	**Zone iso-fréquence de SAINT GERMAIN EN LAYE**	TRIEL SUR SEINE – ACHERES SARTROUVILLE - LE VESINET BEZONS (95) - CORMEILLES EN PARISIS (95)
780 00 01	**Zone iso-fréquence du VERSAILLES**	PLAISIR - VELIZY-VILLACOUBLAY SACLAY (91) - MEUDON (92)
780 00 02	**CHANTELOUP LES VIGNES**	
780 01 00	**Zone iso-fréquence des MUREAUX**	LES MUREAUX – GARGENVILLE - MAGNANVILLE
780 01 01	**Zone iso-fréquence de RAMBOUILLET**	RAMBOUILLET - LE PERRAY EN YVELINES COIGNIERES – TRAPPES - GUYANCOURT
780 01 02	**RICHEBOURG**	
780 01 03	**SEPTEUIL**	
780 01 04	**LES ALLUETS LE ROI**	
780 01 05	**POIGNY LA FORET**	
780 02 01	**LE CHESNAY**	
780 00 03	**PONTHEVRARD**	

⑥ Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Ok" pour que le terminal portatif ANTARES se repositionne sur l'écran d'accueil ou sur la communication de groupe (Grp) sélectionnée préalablement à la consultation de la couverture radio sur laquelle le terminal portatif ANTARES est inscrit.

MODIFIER LE RB PREFERENTIEL

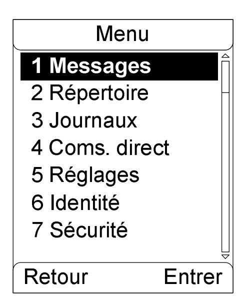
Par défaut, le RB préférentiel du terminal portatif ANTARES est le RB 780 du département des Yvelines.

Pour pouvoir accéder, en cas d'intervention au profit d'un autre SDIS, aux communications de groupe d'un autre RB alors que le terminal portatif ANTARES se trouve toujours sous la couverture du RB 780, il est nécessaire de modifier le RB préférentiel, sur le terminal portatif ANTARES, comme suit :

① Mettre fin préalablement à l'éventuelle communication de groupe ou communication directe active sur le terminal portatif ANTARES afin de revenir à l'écran d'accueil.

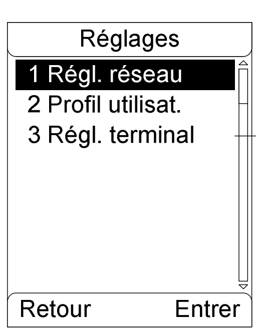
② Appuyer sur la touche multifonction gauche située sous le libellé "Menu".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



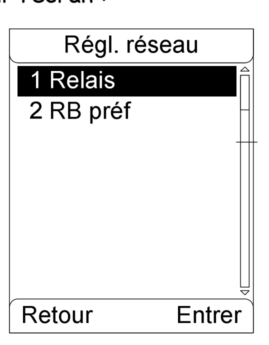
③ Appuyer sur la touche 5JKL correspondant à l'item "Réglages".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



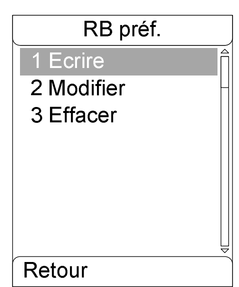
④ Appuyer sur la touche 1 correspondant à l'item "Régl. réseau".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



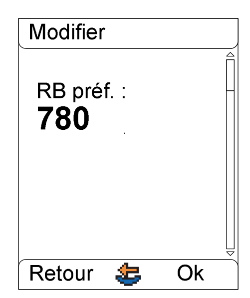
⑤ Appuyer sur la touche 2ABC correspondant à l'item "RB préf".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



⑥ Appuyer sur la touche 2ABC correspondant à l'item "Modifier".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



⑦ Appuyer sur la touche pour effacer le numéro du RB préférentiel affiché.

⑧ Saisir au moyen du clavier numérique le numéro du RB préférentiel souhaité puis appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Ok".

Les informations suivantes sont présentées un court instant sur l'écran :



puis le terminal portatif ANTARES entame automatiquement le processus d'inscription sur le RB souhaité.

Si le terminal portatif ANTARES réussit à s'inscrire sur le RB souhaité, les communications de groupe (Grp) du SDIS concerné peuvent être sélectionnées.

Si le terminal portatif ANTARES ne réussit pas à s'inscrire sur le RB souhaité, les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



puis le terminal portatif ANTARES se repositionne automatiquement sur le RB 780 bien que celui-ci ne soit plus défini comme étant le RB préférentiel.

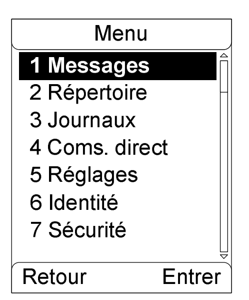
Au retour dans le département des Yvelines, il est nécessaire de modifier le RB préférentiel dans les mêmes conditions que la procédure ci-dessus afin de repositionner le terminal portatif ANTARES sur le RB 780 du département des Yvelines.

CONSULTER L'IDENTIFIANT RFGI DU TERMINAL

Pour consulter l'identifiant RFGI du terminal portatif ANTARES :

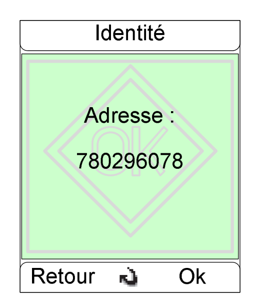
① Appuyer sur la touche multifonction gauche située sous le libellé "Menu".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



② Appuyer sur la touche MNO6 correspondant à l'item "Identité".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



L'identifiant RFGI est affichée un court instant puis de manière cyclique et pendant une minute, les informations suivantes relative au terminal sont également affichées : Numéro de série, Classe de service, Version matérielle et version logicielle.

Pour faire défiler plus rapidement les informations affichées, il est possible d'appuyer sur la touche .

③ Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Ok" pour quitter l'item "Identité".

Sans appui sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Ok", le terminal quitte automatiquement l'item "Identité" au bout d'un délai d'une minute environ.

VERROUILLAGE DU TERMINAL

Pour verrouiller le terminal portatif ANTARES :

① Appuyer de manière prolongée sur la touche de verrouillage / déverrouillage jusqu'à l'activation d'un bip sonore.

L'icône de verrouillage du clavier est affichée ainsi que l'icône de verrouillage du bouton rotacteur, si le verrouillage de ce dernier a été paramétré dans le menu "Sécurité".

Cette fonction permet de rendre inactif l'ensemble des touches du terminal afin d'éviter tout appui accidentel sur le clavier et le bouton rotacteur.

Seuls le bouton d'alternat, la touche de verrouillage / déverrouillage et la touche  d'appel de détresse restent activables.

En cas de réception d'un appel privé, le bouton d'alternat permet de répondre à l'appel et la touche est déverrouillée de façon temporaire pour permettre de refuser l'appel.

Tout appui sur une touche non accessible du terminal entraine l'activation d'un bip sonore d'erreur et l'affichage du message suivant à l'écran : "Clavier verrouillé, Appuyer sur #".

DEVERROUILLAGE DU TERMINAL

Pour déverrouiller le terminal portatif ANTARES :

① Appuyer de manière prolongée sur la touche de verrouillage / déverrouillage jusqu'à l'activation d'un bip sonore.

L'icône de verrouillage du clavier disparait ainsi que l'icône de verrouillage du bouton rotacteur, si le verrouillage de ce dernier a été paramétré dans le menu "Sécurité".

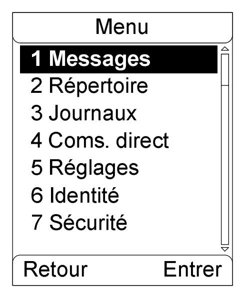
PARAMETRER LE VERROUILLAGE OU NON DU BOUTON ROTACTEUR DU TERMINAL

Lors du verrouillage du terminal portatif ANTARES, il est possible de le verrouiller complètement ou de le verrouiller sans le bouton rotacteur afin de maintenir la possibilité de régler le volume.

Pour paramétrer le verrouillage ou non du bouton rotacteur du terminal portatif ANTARES :

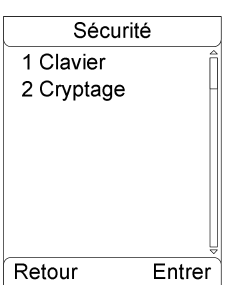
① Appuyer sur la touche multifonction gauche située sous le libellé "Menu".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



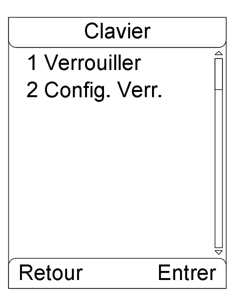
② Appuyer sur la touche correspondant à l'item "Sécurité".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



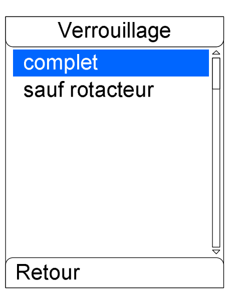
③ Appuyer sur la touche 1 correspondant à l'item "Clavier".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



④ Appuyer sur la touche 2ABC correspondant à l'item "Config. Verr.".

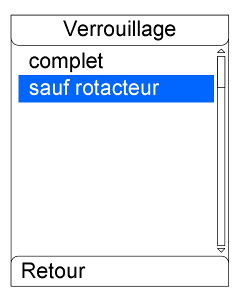
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Le mode dont le libellé est affiché en caractères blancs sur fond bleu est celui qui est actif.

⑤ Appuyer sur la position basse de la touche navigateur pour se positionner sur l'item "sauf rotacteur" puis appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Ok".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :

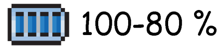


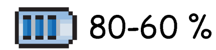
Lors du verrouillage du terminal portatif ANTARES, le réglage du volume pourra être réalisé au moyen du bouton rotacteur.

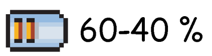
⑥ Appuyer sur la touche multifonction gauche située sous le libellé "Retour" pour que le terminal portatif ANTARES se repositionne sur l'écran d'accueil ou sur la communication sélectionnée préalablement au paramétrage du verrouillage ou non du bouton rotacteur.

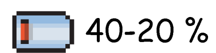
CONSULTER LE NIVEAU DE CHARGE DE LA BATTERIE DU TERMINAL

Sur l'écran du terminal portatif ANTARES, le niveau de charge de la batterie est indiqué en permanence au moyen des icônes suivantes.



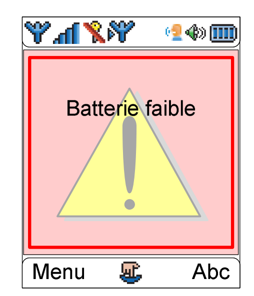








Lorsque le niveau de la batterie est faible, le terminal portatif ANTARES émet deux bips courts toutes les minutes et les informations suivantes sont présentées sur l'écran.

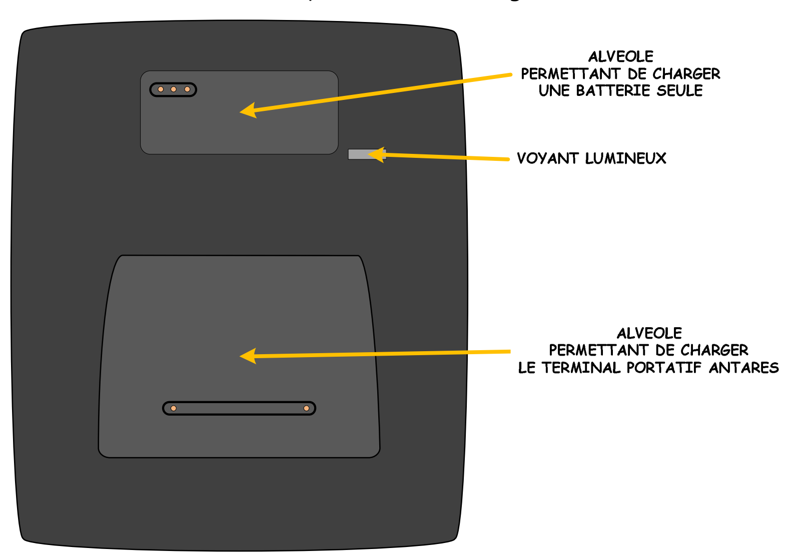


L'autonomie du terminal portatif ANTARES est de 13 heures environ à pleine charge pour un usage normal.

Le temps de charge est de 5 heures environ.

Deux types de chargeurs permettent de charger les batteries des terminaux portatifs ANTARES :

- le chargeur 6 voies, constitué de six modules, chacun d'eux étant équipé de :
  - une alvéole permettant de charger le terminal portatif ANTARES,
  - une alvéole permettant de charger une batterie seule.
- le chargeur 1 voie, constitué d'un module identique à ceux du chargeur 6 voies.



Sur chaque module, un voyant lumineux permet de contrôler le fonctionnement du chargeur et/ou de l'alvéole permettant de charger la batterie seule.

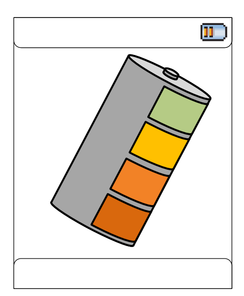
Ce voyant lumineux peut présenter les différents états suivants :

- état "rouge fixe" indiquant que le chargeur est sous tension,
- état "rouge clignotant" indiquant une anomalie,
- état "vert clignotant" indiquant que la charge de la batterie placée dans l'alvéole batterie est en cours,
- état "vert fixe" indiquant que la charge de la batterie placée dans l'alvéole batterie est terminée.

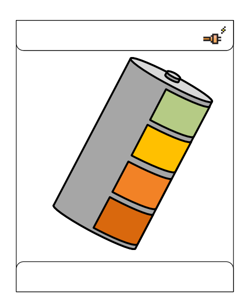
Les chargeurs peuvent être utilisés avec un terminal portatif ANTARES mis à l'arrêt ou mis en marche.

Si le terminal portatif ANTARES est mis en charge alors qu'il a été préalablement mis à l'arrêt, il se met automatiquement sous tension.

L'écran indique le niveau de charge de la batterie et les 4 éléments de couleur sont affichés successivement pendant la charge.



Lorsque la batterie est complètement chargée, les 4 éléments de couleur sont affichés en permanence et l'icône, indiquant que la charge est terminée, est affichée.



PLAN DE COMMUNICATIONS DU TERMINAL

Le plan de communications du terminal portatif ANTARES est présenté dans le tableau ci-dessous :

ALIAS DE LA COM	TYPE DE COM	N° DE COM	DESCRIPTION DE LA COM
COMMUNICATIONS DE GROUPE (GRP) NATIONALES			
210 AUTORITE	GRP	210	GRP 210 Autorité (CONF 100 ACROPOL)
212 INTEROP	GRP	212	GRP 212 Interopérabilité tous services (CONF 102 ACROPOL)
213 MOY NAT	GRP	213	GRP 213 Moyens Nationaux
218 ACCUEIL	GRP	218	GRP 218 Accueil
COMMUNICATIONS DE GROUPE (GRP) DEPARTEMENTALES (YVELINES)			
269 CDT	GRP	269	GRP 269 Commandement
270 SPE 1	GRP	270	GRP 270 Spécialisée N° 1
271 SPE 2	GRP	271	GRP 271 Spécialisée N° 2
272 OP SUD	GRP	272	GRP 272 Opérations Groupement SUD
277 OP OUEST	GRP	277	GRP 277 Opérations Groupement OUEST
278 SSU	GRP	278	GRP 278 Secours et soins d'urgence
279 OP EST	GRP	279	GRP 279 Opérations Groupement EST
281 SPE 3	GRP	281	GRP 281 Spécialisée N° 3
282 SPE 4	GRP	282	GRP 282 Spécialisée N° 4 (Interopérabilité avec le SAMU 78)
COMMUNICATIONS DIRECTES (DIR) INTERSERVICES			
1 SOS DIR	DIR	1	DIR 1 SOS DIR
DIR 90 INTER	DIR	90	DIR 90 Interopérabilité tous services
COMMUNICATIONS DIRECTES (DIR) - CANAUX LIBRES			
602 TACT 1/2	DIR	602	DIR 602 Tactique Niveau 1/2
603 TACT 3/4	DIR	603	DIR 603 Tactique Niveau 3/4
604 SDIS 1	DIR	604	DIR 604 Tactique Niveau 5
607 TACT 1/2	DIR	607	DIR 607 Tactique Niveau 1/2
609 INFR A/S	DIR	609	DIR 609 Infrastructure Air/Sol
612 TACT 1/2	DIR	612	DIR 612 Tactique Niveau 1/2
613 TACT 3/4	DIR	613	DIR 613 Tactique Niveau 3/4
614 TACT 3/4	DIR	614	DIR 614 Tactique Niveau 3/4
617 TACT 1/2	DIR	617	DIR 617 Tactique Niveau 1/2
618 TACT A/S	DIR	618	DIR 618 Tactique Air-Sol
619 TACT A/S	DIR	619	DIR 619 Tactique Air/sol
622 TACT 1/2	DIR	622	DIR 622 Tactique Niveau 1/2
623 SDIS 2	DIR	623	DIR 623 Tactique Niveau 5
624 TACT 3/4	DIR	624	DIR 624 Tactique Niveau 3/4
628 TACT A/S	DIR	628	DIR 628 Tactique Air-Sol
632 TACT 1/2	DIR	632	DIR 632 Tactique Niveau 1/2
633 TACT 3/4	DIR	633	DIR 633 Tactique Niveau 3/4
634 TACT 3/4	DIR	634	DIR 634 Tactique Niveau 3/4
643 TACT 3/4	DIR	643	DIR 643 Tactique Niveau 3/4
644 SDIS 3	DIR	644	DIR 644 Tactique Niveau 5
653 TACT 3/4	DIR	653	DIR 653Tactique Niveau 3/4
654 TACT 3/4	DIR	654	DIR 654 Tactique Niveau 3/4
663 SDIS 4	DIR	663	DIR 663 Tactique Niveau 5
664 TACT 3/4	DIR	664	DIR 664 Tactique Niveau 3/4
673 TACT 3/4	DIR	673	DIR 673 Tactique Niveau 3/4
674 TACT 3/4	DIR	674	DIR 674 Tactique Niveau 3/4
675 REP VEHI	DIR	675	DIR 675 Répéteur véhicule ou Transmission de données en mode DIR ou Tactique Colonne de renfort en transit
683 TACT 3/4	DIR	683	DIR 683 Tactique Niveau $\frac{3}{4}$ (Moyens nationaux)
684 TACT 3/4	DIR	684	DIR 684 Tactique Niveau $\frac{3}{4}$ (Moyens nationaux)
685 REP VEHI	DIR	685	DIR 685 Répéteur véhicule ou Transmission de données en mode DIR ou Tactique Colonne de renfort en transit

ALIAS DE LA COM	TYPE DE COM	N° DE COM	DESCRIPTION DE LA COM
COMMUNICATION RELAIS INDEPENDANT PORTABLE (RIP) INTERSERVICE			
690 RIP INTE	RIP	90	RIP 690 Relais Indépendant Portable Interopérabilité tous services
COMMUNICATIONS RELAIS INDEPENDANT PORTABLE (RIP) ANTARES			
910 RIP N° 1	RIP	910	RIP 910 Relais Indépendant Portable (tactique étendue niveau 1/2/3/4)
920 RIP N° 2	RIP	920	RIP 920 Relais Indépendant Portable (tactique étendue niveau 1/2/3/4)
930 RIP N° 3	RIP	910	RIP 930 Relais Indépendant Portable (tactique étendue niveau 1/2/3/4)
940 RIP N° 4	RIP	940	RIP 940 Relais Indépendant Portable (tactique étendue niveau 1/2/3/4)
COMMUNICATIONS DIRECTES (DIR) - CANAUX CONTRAINTS			
702 CONT 1/2	DIR	702	DIR 702 Tactique contraint Niveau 1/2
703 CONT 3/4	DIR	703	DIR 703 Tactique contraint Niveau 3/4
704 CONT 3/4	DIR	704	DIR 704 Tactique contraint Niveau 3/4
712 CONT 1/2	DIR	712	DIR 712 Tactique contraint Niveau 1/2
713 CONT 3/4	DIR	713	DIR 713 Tactique contraint Niveau 3/4
714 CONT 3/4	DIR	714	DIR 714 Tactique contraint Niveau 3/4
722 CONT 1/2	DIR	722	DIR 722 Tactique contraint Niveau 1/2
723 CONT 3/4	DIR	723	DIR 723 Tactique contraint Niveau 3/4
724 CONT 3/4	DIR	724	DIR 724 Tactique contraint Niveau 3/4
732 CONT 1/2	DIR	732	DIR 732 Tactique contraint Niveau 1/2
733 CONT 3/4	DIR	733	DIR 733 Tactique contraint Niveau 3/4
734 CONT 3/4	DIR	734	DIR 734 Tactique contraint Niveau 3/4
743 CONT 3/4	DIR	743	DIR 743 Tactique contraint Niveau 3/4
744 CONT 3/4	DIR	744	DIR 744 Tactique contraint Niveau 3/4
753 CONT 3/4	DIR	753	DIR 733 Tactique contraint Niveau 3/4
754 CONT 3/4	DIR	754	DIR 754 Tactique contraint Niveau 3/4
763 CONT 3/4	DIR	763	DIR 763 Tactique contraint Niveau 3/4
764 CONT 3/4	DIR	764	DIR 764 Tactique contraint Niveau 3/4
773 CONT 3/4	DIR	773	DIR 773 Tactique contraint Niveau 3/4
774 CONT 3/4	DIR	774	DIR 774 Tactique contraint Niveau 3/4
775 CONT 3/4	DIR	775	DIR 775 Transmission de données en mode DIR
783 CONT 3/4	DIR	783	DIR 783 Tactique contraint Niveau 3/4
784 CONT 3/4	DIR	784	DIR 784 Tactique contraint Niveau 3/4
785 CONT 3/4	DIR	785	DIR 785 Transmission de données en mode DIR
APPELS PRIVES			
780218000	PRIV	0 - CODIS 78	Appel privé vers le CODIS 78
780215000	PRIV	1 - SAMU 78	Appel privé vers le SAMU 78
270218000	PRIV	2 - CODIS 27	Appel privé vers le CODIS 27
280218000	PRIV	3 - CODIS 28	Appel privé vers le CODIS 28
910218000	PRIV	4 - CODIS 91	Appel privé vers le CODIS 91
950218000	PRIV	5 - CODIS 95	Appel privé vers le CODIS 95
920218000	PRIV	6 - BSPP 92	Appel privé vers la BSPP 75
750218000	PRIV	7 - BSPP 75	Appel privé vers la BSPP 92
930218000	PRIV	8 - BSPP 93	Appel privé vers la BSPP 93
940218000	PRIV	9 - BSPP 94	Appel privé vers la BSPP 94